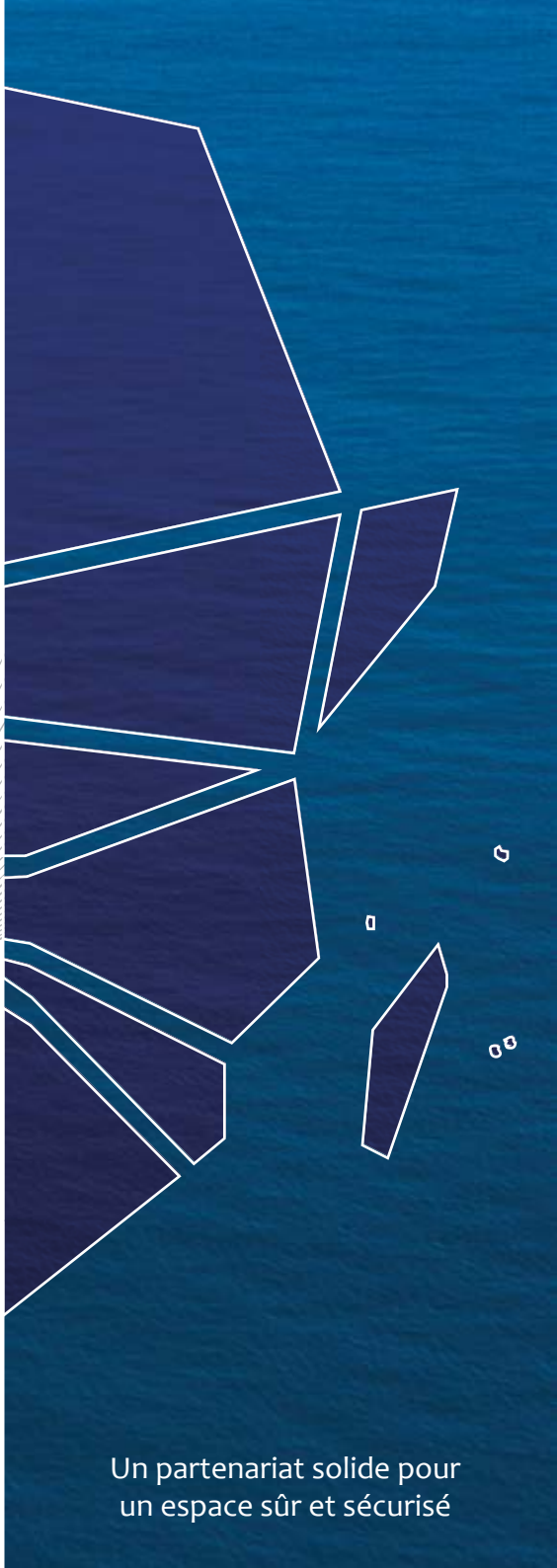
#MASE Programme

Sécurité maritime en Afrique orientale et australe et l'océan Indien



Un partenariat solide pour un espace sûr et sécurisé

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Ce projet est financé par l'Union européenne

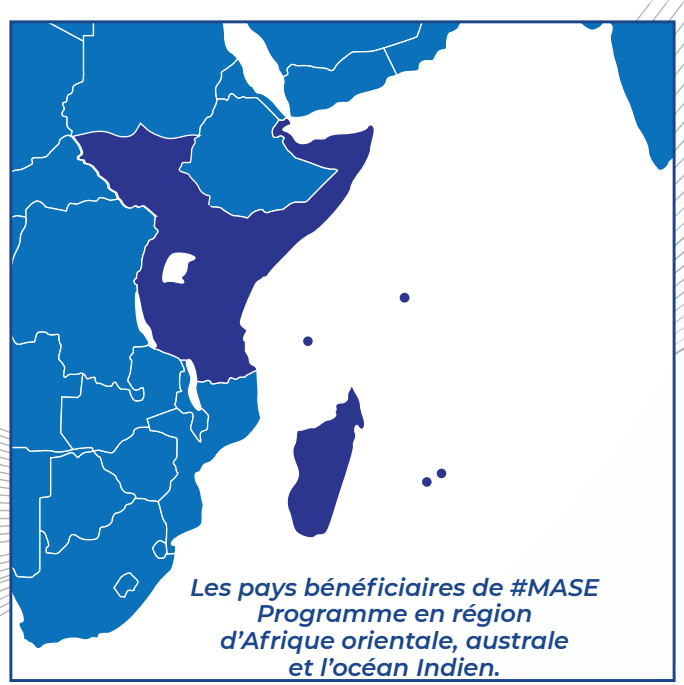
A propos de #MASE Programme

Le programme pour la promotion de la sécurité maritime **(MASE)** vise à promouvoir la sécurité maritime dans la région de l'Afrique orientale et australe et l'océan Indien **(AfOA-OI)**. Sur financement de l'Union européenne **(UE)** à hauteur de 37,5 millions d'euros, le programme a démarré en 2013 et devrait prendre fin d'ici 2020. Le programme régional est mis en œuvre par quatre organisations régionales, à savoir l'Autorité intergouvernementale pour le développement **(IGAD)**, qui est le coordonnateur général du programme, de la Communauté de l'Afrique de l'est **(EAC)**, du Marché commun de l'Afrique orientale et australe **(COMESA)** et de la Commission de l'océan Indien **(COI).**

Les organisations régionales travaillent étroitement avec des partenaires internationaux tels que les missions de l'Union européennes, les agences des Nations unies (**FAO et ONUDC)** et **INTERPOL**.

Couvrant plus de 15 Etats, le programme #MASE est une réponse régionale à une problématique mondiale, dont l'objectif principal est d'améliorer la sécurité maritime dans la région de l'AfOA-OI tout en contribuant à la sécurité mondiale. En phase avec la Stratégie maritime intégrée à l'horizon 2050 de l'Union africaine, le programme participe à créer un environnement propice pour le développement de l'économie bleue des pays riverains et au-delà.

De plus, l'enjeu spécifique du programme MASE se situe au niveau du renforcement des capacités nationales et régionales pour créer un mécanisme régional de surveillance et de contrôle de l'océan Indien occidental. Ceci en élaborant une stratégie et un plan d'action régionaux pour lutter contre la piraterie et d'autres crimes et menaces (trafic de drogue, la pêche illicite non- déclarée et non-réglementée, etc) en mer.



Les pays bénéficiaires de #MASE Programme en région d'Afrique orientale, australe et l'océan Indien.

Comment est organisé le programme MASE ?



Résultat 1 :

AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IGAD)

Renforcement des mécanismes de coordination de la sécurité maritime en Somalie

L'IGAD est l'organe de coordination général du programme régional MASE financé par l'Union européenne.

L'IGAD est responsable d'organiser tous les six mois des réunions de comité de pilotage technique du programme. Le Comité de pilotage technique rassemble à la fois les organisations régionales et les agences chargées de la mise en œuvre des résultats, de l'élaboration des plans de travail ainsi que sa coordination pour un fonctionnement efficace du programme dans la région de l'AfOA-OI.

Le Comité de coordination de la sécurité maritime (MSCC)

Un des mandats de l'IGAD est de soutenir le **Comité de coordination de la sécurité maritime (MSCC)** en Somalie. Cette structure opérationnelle a pour objectif de faciliter la coopération et le développement de la sécurité maritime entre les autorités somaliennes et les partenaires de la communauté internationale. C'est un forum axé sur l'échange d'information et la coopération pour optimiser la mise en œuvre des programmes de renforcement de capacités en matière de lutte contre la piraterie et à la sécurité maritime notamment en surveillant les progrès accomplis en ce qui concerne les exigences de sécurité maritime respectives en Somalie et en améliorant la gouvernance maritime.



Partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le projet **CCAP (Coastal Community Against Piracy – Communauté côtière contre la piraterie)** fournit une approche globale du développement et de la stabilité de la Somalie. En apportant une réponse humaine aux problèmes de piraterie, ce projet soutient les communautés somaliennes qui sont davantage susceptibles de se livrer à des activités illégales.

Ce projet de 30 mois est fermement ancré dans le programme MASE, plus précisément dans le résulat 1. Mis en œuvre par la **FAO**, en partenariat avec le gouvernement et le secteur privé par le biais de coopératives de pêche et de petits financeurs, le projet CCAP cible les zones côtières du Puntland, Galmudug et Mogadishu.

Le projet CCAP constitue la plus grande intervention axée sur les populations somaliennes en leur fournissant des équipements, des installations et un savoir-faire (dispositifs de concentration de poissons - DCP) pour promouvoir une pêche durable et améliorer les moyens de subsistance, renforcer la résilience d des communautés à long terme et augmenter les opportunités économiques.





Résultat 2 :

COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST (EAC)

Développement et renforcement des capacités juridiques, législatives et infrastructurelles aux niveaux national et régional en matière d'arrestation, de transfert, de détention et de poursuite des pirates

L'EAC coordonne le résultat 2 du programme MASE. En partenariat avec INTERPOL et l'ONUDC, il vise à renforcer les capacités de la police, des agents pénitentiaires et des agents judiciaires dans la région AfOA-OI. Ce domaine de résultat est axé sur les interventions suivantes :

1. Renforcement des capacités d'enquêtes
2. Réformes des prisons
3. Renforcement des capacités de poursuites judiciaires ; et
4. Renforcement des capacités judiciaires

Partenariat EAC/INTERPOL

La composante Investigation pour la lutte contre la criminalité transnationale est indispensable pour l'obtention de résultats efficaces et durables. Le projet **EAC/INTERPOL** s'attache à fournir des formations complètes basées sur trois piliers (les capacités médico-légales, analytiques et d'enquête) à 9 pays bénéficiaires de la région AfOA-OI (Burundi, Rwanda, Kenya, Maurice, Tanzanie, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud et Ouganda).

Plus de 120 personnes ont bénéficié de ces formations, idéales pour la mise en réseau et le partage des bonnes pratiques.

L'EAC est chargée de la mobilisation des personnes formées dans les 9 pays bénéficiaires, tandis qu'INTERPOL est responsable de l'organisation des formations, partager son savoir-faire et apporter une assistance technique.





Partenariat EAC/ONUDC

Le programme mondial de lutte contre le crime maritime de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime **(ONUDC)** travaille depuis 2013 pour le résultat 2 du programme MASE afin de développer les capacités nationales en matière de justice pénale au Kenya, à Maurice, aux Seychelles et en Tanzanie.

A travers EU MASE, l'idée d'un modèle régional de poursuites judiciaires en matière de piraterie a été formulée afin de garantir la finition légale des opérations de lutte contre la piraterie. En coopération avec les États de la région, les forces militaires et les organisations internationales et régionales, l'ONUDC a apporté son soutien lors des procès de 323 pirates somaliens présumés dans trois États, à savoir le Kenya, les Seychelles et Maurice.

L'ONUDC a fourni des conseils techniques à la justice pénale nationale, aux interprètes et à la défense judiciaire pour garantir des procès équitables, la modernisation des centres pénitenciers, une formation reconnue par les universités, des orientations stratégiques dans tous les domaines de la justice pénale (police, procureurs, juges et agents pénitentiaires) et des vols de transfert et de rapatriement de prisonniers.

1. Marines étrangères | **2. Transfert des détenus** | **3. Enquête** | **4. Procès** | **5. Jugement** | **6. Transfert / Prison**





Résultat 3 :

MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (COMESA)

Renforcer les capacités régionales pour interrompre les réseaux financiers illicites des crimes maritimes et autres crimes financiers

Le COMESA a opté pour une approche multidimensionnelle visant l'ensemble de la chaîne de lutte contre le blanchiment d'argent afin d'assurer une dissuasion efficace. Ce domaine de résultat se focalise sur :

- Le renforcement de la capacité d'analyse de la Cellule de renseignement financier (CRF) et de ses outils d'analyse (en fournissant du matériel informatique, des logiciels, un serveur, un groupe électrogène de secours, etc.)
- Le soutien au développement/renforcement des mécanismes de partage d'informations aux niveaux national et international
- Le soutien au renforcement des lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent en examinant, en modifiant et en rédigeant leurs textes, afin de garantir un meilleur alignement sur les normes internationales en vigueur et,
- Le renforcement de la capacité des organismes chargés de l'application de la loi à mener avec succès des enquêtes et des poursuites concernant des crimes financiers



Partenariat COMESA/INTERPOL

Dans une perspective d'amélioration des capacités des organismes chargés de l'application de la loi, notamment des autorités judiciaires et de la police, le COMESA s'est associé à INTERPOL, qui confère un soutien technique. Cette initiative conjointe cible 6 pays : Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya, Maurice, les Seychelles et la Tanzanie.

Les activités de renforcement des capacités des forces de l'ordre ont été enclenchées suite à une étude ayant permis de faire un état des lieux de leurs capacités.

Depuis, plus de 160 professionnels des forces de l'ordre ont bénéficié de formations aux techniques d'investigation et 45 officiers ont été formés aux enquêtes financières et techniques de récupération de capitaux. Une campagne de sensibilisation pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB/FT) destinées aux responsables des services d'application de la loi est en cours afin de promouvoir une conformité et une culture de signalement dans tous les secteurs.

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Résultat 4 & 5 :

COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (COI)

R4 : Renforcement des capacités nationales et régionales pour les tâches maritimes et les fonctions d'appui et amélioration de la coordination et de l'échange d'informations.

R5 : Amélioration de la coordination régionale et de l'échange d'informations

Sous la direction de la COI, et en concertation avec les Etats membres du programme MASE, ces domaines de résultat sont étroitement liés et visent à la mise en place d'un mécanisme de coopération régionale sur la sécurité maritime dans la région AfOA-OI.

Deux accords régionaux issus du programme MASE ont été signés par cinq pays (Djibouti, Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles), lors d'une réunion ministérielle sur la sécurité maritime qui s'est déroulé à Maurice en avril 2018. Deux autres pays à savoir la France/Réunion et la République du Kenya ont également signé ces accords en novembre 2018 à Nairobi, Kenya lors de la conférence internationale sur l'Economie bleue. Ces accords comprennent :

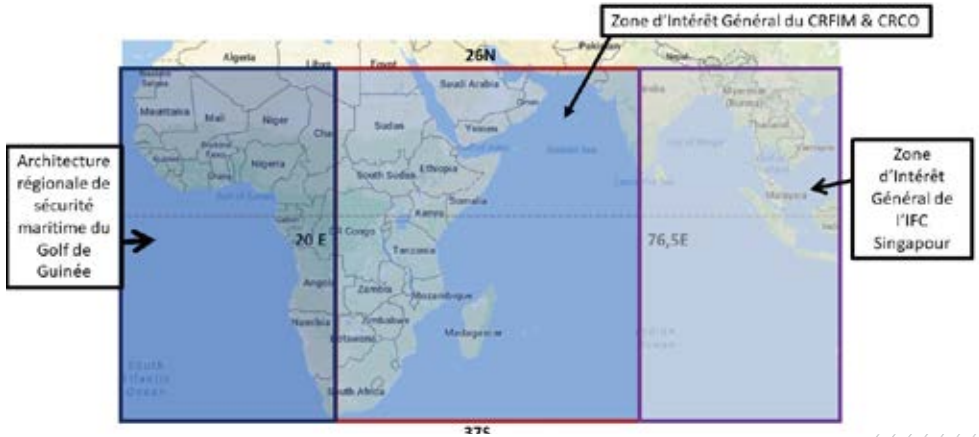
- L'accord pour la création d'un **centre régional de fusion d'informations maritimes** (CRFIM)
- Un accord sur le **centre régional de coordination des opérations** (CRCO)
- La gouvernance des deux centres régionaux
- Le mandat des agents de liaison internationaux

De plus, la mise en œuvre de ces deux accords régionaux comprendra, d'une part, le soutien du programme MASE aux centres nationaux afin de faciliter leur interopérabilité avec les deux centres régionaux, et d'autre part, la mise en place d'actions régionales coordonnées en mer dans le cadre de la coordination opérationnelle et de l'échange d'informations maritimes.





La zone d'intérêt du CRFIM et CRCO





Opération en mer - © autorité seychelloise

Pour plus d'informations sur le programme #MASE

IGAD : M. Ahmed Hersi, Regional EU Coordonateur régional du Programe EU #MASE
ahmed.hersi@igad.int - www.igad.int

EAC : M. Leonard Onyonyi,
Coordonateur du domaine de résultat 2
Lonyonyi@eachq.org – www.eac.int

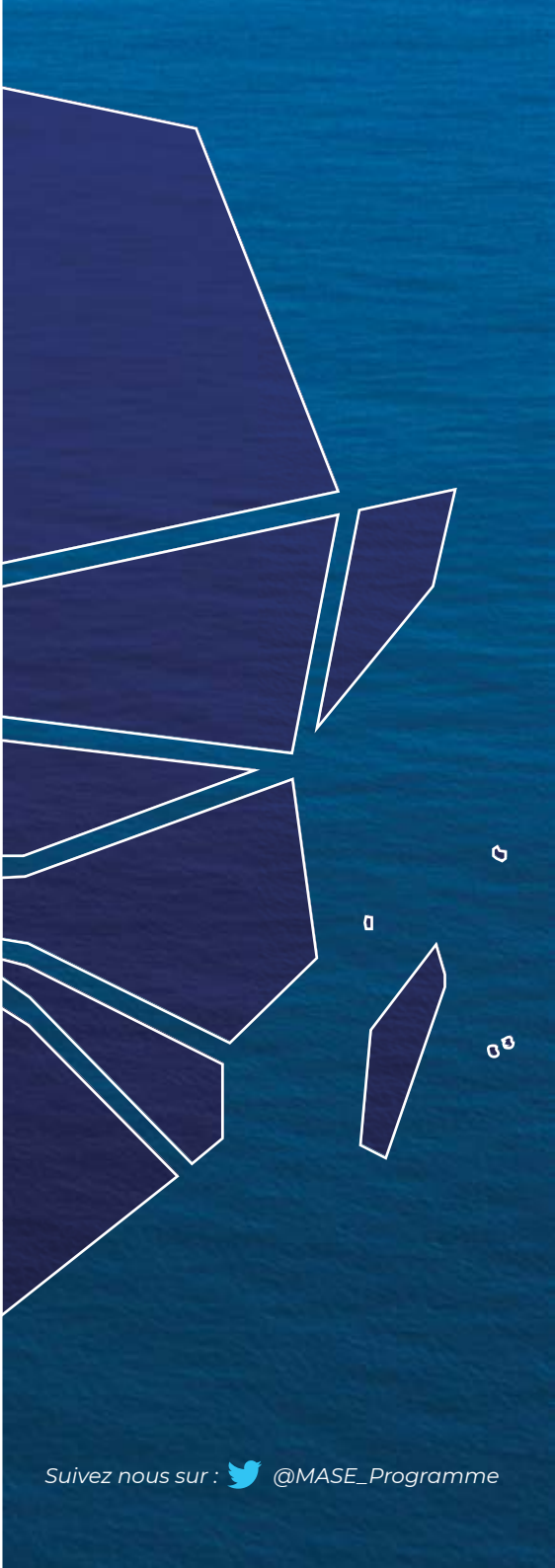
COMESA : Mme Dalitso Bonongwe,
Coordonatrice du domaine de résultat 3
Dbonongwe@comesa.int
www.comesa.int

COI : M. Raj Mohabeer,
Coordonnateur des domaines de résultats 4 et 5
raj.mohabeer@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

MASE Communications :
Mme Pascaline Alexandre,
Chargée de communication
pascaline.alexandre@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

#MASE Programme

Un partenariat solide pour un espace maritime sûr et sécurisé dans l'Afrique australe et orientale et l'océan Indien



Mis en place par :

Financé par

Ce projet est financé par l'Union européenne

En collaboration avec :

Suivez nous sur : *@MASE_Programme*